

AVIS DE MARCHE

NATURE DU MARCHE : Marché public de travaux

La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

POUVOIR ADJUDICATEUR

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Collectivité territoriale de Saint-Pierre et Miquelon

Point de contact : Accueil de l'Hôtel du Territoire

2 Place François Maurer - BP 4208

97500 Saint-Pierre et Miquelon

Téléphone : 0508410102 Télécopieur : 0508412297

Courriel : accueil@ct975.fr

Adresse Internet (URL) : <http://www.spm-ct975.fr/la-collectivite-territoriale/la-direction-generale-des-services-dgs/commande-publique/>

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://www.achatpublic.com>

OBJET DU MARCHE

Objet du marché :

Revêtements de Sols – Annexe CCS

Type de marché de travaux : Exécution

Classification CPV

Objet principal : 45432100-5

Objet complémentaire : 45442100-8

Lieu d'exécution :

Annexe du CCS

Rue Richard Bartlett - 97500 Saint-Pierre

L'avis implique : un marché public

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Nature et étendue des travaux :

La prestation concerne le remplacement des revêtements de sols à l'Annexe du CCS et des travaux de mise en peinture.

Options :

* Possibilité de confier au titulaire du marché la réalisation de prestations similaires après passation d'un ou de plusieurs marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables en application de l'article R.2122-7 du CCP ;

Période de Préparation : 30 jours

Délai d'exécution : 4 mois

Acceptation des variantes : Non

Prestations divisées en lots : Non

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE

Cautionnement et garanties exigés :

* Retenue de garantie pouvant être remplacée par une garantie à première demande ou par une caution personnelle et solidaire ;

Modalités essentielles de financement et de paiement et / ou références aux textes qui les réglementent :

* Origine du financement : Budget Collectivité Territoriale;

* Une avance sera accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des charges ;

* Les prix seront révisables ;

* Les comptes seront réglés mensuellement sous la forme d'acomptes et d'un solde ;

* Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 60 jours ;

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Nature de l'attributaire, le marché sera conclu :

- soit avec un entrepreneur unique ;

- soit avec des entrepreneurs groupés conjoints ou des entrepreneurs groupés solidaires.

Le mandataire du groupement conjoint sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

Le candidat remettant une candidature, pour la présente consultation, en tant que membre d'un ou plusieurs groupements ne pourra pas le faire à titre individuel.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Situation juridique - références requises :

* Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-3 du CCP, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr> (DAJ / Formulaires - Marchés publics) ;

* La forme juridique du candidat ;

* En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ;

* Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché

* Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-1 à L.2141-6 du CCP seront exclus;

* Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-7 à L.2141-11 du CCP pourront être exclus;

Capacité économique et financière - références requises :

Sans objet

Marché non réservé.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du critère unique du "prix".

PROCÉDURES

Type de procédure : Procédure adaptée < 90 000 €.

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des offres à négocier : Non

Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 31/08/2021 à 16h00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : DTAM975-SOLS-ANNEXE-CCS

Autres informations :

* Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées ou traduites en langue française ainsi que tous les documents de présentation associés ;

* Unité monétaire utilisée, l'euro ;

* Les candidatures qui ne peuvent être admises en application des dispositions des articles R.2144-1 à R.2144-7 du CCP sont éliminées par la commission d'appel d'offres ;

* A titre indicatif, les travaux commenceront vers le 01 octobre 2021 pour une durée de 4 mois ;

* Il ne s'agit pas d'un marché à caractère périodique ;

* Le marché ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par des fonds communautaires ;

Modalités d'ouverture des offres

* Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non

* L'ouverture des plis n'est pas publique.

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :

* Le mode de retrait du dossier de consultation ne conditionne pas le choix du mode de transmission de la candidature.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

* L'heure de remise des candidatures et des offres est l'heure locale de l'adresse du pouvoir adjudicateur ;

* Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, par voie électronique ou sur support matériel, par le maître d'ouvrage dans le délai fixé pour la remise des offres.

Les autres documents sont retournés au candidat sans être ouverts ;

* Si plusieurs offres électroniques sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, L'offre rejetée est effacée des fichiers du pouvoir adjudicateur sans avoir été lue. Le candidat en est informé.

* La copie de sauvegarde, prévue à l'article R.2132-11 du CCP, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "copie de sauvegarde" ;

* Les candidatures ou les offres dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, le cas échéant, la copie de sauvegarde sera ouverte. Si cette dernière comportait elle aussi un programme informatique malveillant, les candidatures ou les offres seront réputées n'avoir jamais été reçues ;

* Le mode de transmission des offres retenu est l'échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation.

<http://www.spm-ct975.fr/la-collectivite-territoriale/la-direction-generale-des-services-dgs/commande-publique/>

Cependant le pouvoir adjudicateur acceptera les offres transmises sous format papier ou sur un support physique électronique.

* Dans l'hypothèse d'un envoi sur support physique électronique, les documents pour lesquels une signature est requise sont signés électroniquement selon les modalités de l'annexe n°12 du CCP. Un zip signé ne vaut pas signature de documents qu'il contient. En cas de fichier zippé, chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé séparément et ne doit pas être verrouillé.

* Les offres transmises par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation () sous la référence publique "DTAM975-SOLS-ANNEXE-CCS", le seront suivant les modalités précisées dans le règlement de la consultation.

PROCÉDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Saint-Pierre et Miquelon

Place du Lieutenant Colonel Pigeaud

97500 Saint-Pierre et Miquelon

Téléphone : 0508411030 Télécopieur : 0508412710

Courriel : /

Adresse Internet (URL) : <http://saint-pierre-et-miquelon.tribunal-administratif.fr>

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

* Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ;

* Référé Contractuel : 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché. Toutefois ce référé n'est pas possible en cas de publication d'un avis d'intention de conclure le marché au moins 11 jours avant sa signature (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative) ;

* Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;

* Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

Organe chargé des procédures de médiation :

COMITÉ CONSULTATIF INTERRÉGIONAL DE RÈGLEMENT AMIABLE MARCHÉS PUBLICS DE PARIS

5 Rue Leblanc 75911 PARIS Cedex 15

Téléphone : 01.82.52.42.67 – Télécopieur : 01.82.52.42.95

Courriel : ccira@paris-idf.gouv.fr

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 20/07/2021

ADRESSES COMPLÉMENTAIRES

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus et où les offres doivent être envoyées :

Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon

Accueil de l'Hôtel du Territoire

2 place Monseigneur François Maurer - BP 4208

97 500 Saint-Pierre-et-Miquelon

Téléphone : 05 08 41 01 02 Télécopieur : 05 08 41 22 97

Courriel : accueil@ct975.fr

Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus et où les renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

Direction des Territoires de l'Alimentation et de la Mer de Saint-Pierre-et-Miquelon

Boulevard Constant Colmay

97 500 Saint-Pierre-et-Miquelon

Téléphone : 05 08 41 12 00 Télécopieur : 05 08 41 39 50

Courriel : dtam-975@equipement-agriculture.gouv.fr

ou sur le profil d'acheteur: <http://www.spm-ct975.fr/ladministration-territoriale/direction-generale-des-services/commandepublique/>